

OBJECTIF CHALON

www.chalon.fr

LE JOURNAL MUNICIPAL
DE LA VILLE
DE CHALON-SUR-SAÔNE
MARS / AVRIL 2024
N°50



P.08 **COMMERCE**
30 000 € DE CHÈQUES CADEAUX

P.16 **ÇA NOUS CONCERNE**
À VOUS D'INVENTER LA VILLE



DOSSIER

**LA NOUVELLE
JEUNESSE DU
CARMEL**

Un accueil
de loisirs
pour les
3-11 ans

NOUS CONTACTER

Ville de Chalon-sur-Saône
Direction de la communication
C.S. 70092
71321 Chalon-sur-Saône cedex
direction.communication@chalonsursaone.fr
03 85 90 50 90

Prochaine parution
en mai 2024 dans
votre boîte aux lettres

TOUTE L'ACTU SUR
WWW.CHALON.FR

04 RETOUR EN IMAGES

06 ÇA BOUGE

08 COMMERCE



DOSSIER

LA NOUVELLE
JEUNESSE DU
CARMEL

P.09

14 TRIBUNES

15 PRÈS DE CHEZ VOUS

18 ON SORT



Le Carmel

L'histoire préservée, l'avenir assuré !

Imaginez ! Un site datant de 1825, blotti sur le bastion de la Motte. Un cloître, des chapelles, des parloirs, un réfectoire, des chambres, une salle capitulaire, des jardins, un verger, des réserves, des caves, une lingerie... Un véritable bijou historique en plein centre-ville où les sœurs Carmélites vécurent en autarcie et cloîtrées jusque dans les années 1960.

Le site est devenu propriété de la Ville en 1970 et a accueilli depuis cette époque différentes activités en attendant un programme structuré de réhabilitation.

C'est à partir de septembre 2022 que notre équipe a décidé d'engager les travaux de transformation du Carmel en centre de loisirs.

Quoi de plus naturel en effet que d'imaginer une reconversion de ces espaces en lieux d'accueil pour nos enfants ? Un lieu clos, sécurisé, avec des extérieurs qualitatifs, situé dans une zone géographique centrale, en plein cœur de ville.

Toujours engagés dans une politique jeunesse volontariste, nous avons validé une rénovation respectant l'historique et les spécificités du lieu, tout en proposant un accueil développant des contenus pédagogiques adaptés à toutes les tranches d'âge (3/11 ans), dans un environnement sécurisant pour les enfants et en développant des espaces de sociabilisation adaptés.

Tout en conservant un espace d'expositions culturelles en sa chapelle, le Carmel pourra ainsi accueillir, dès les vacances de ce printemps 2024, 130 enfants et permettra ainsi à notre Ville d'augmenter de 12 % ses capacités d'accueil en centres de loisirs sans hébergement. Avec Anne-Frank et Est, l'offre proposée par nos trois centres ne pourra que correspondre aux besoins des familles, soucieuses de permettre à leurs enfants de vivre des vacances structurées et animées !

Cette nouvelle proposition vient compléter l'objectif que nous poursuivons depuis plusieurs années : celui d'organiser une ville pour les familles proposant des structures et des services pour toutes les générations. Petite enfance, scolarité, jeunesse, sports, loisirs, culture, logement, solidarité, sécurité... toutes les facettes de notre vie quotidienne revêtent une importance capitale à nos yeux car elles représentent les fondamentaux de la gestion d'une cité saine et équilibrée.

Gilles PLATRET

Maire de Chalon-sur-Saône

 **BESOIN
DE PUBLICITÉ ?**

CONTACTEZ CITYPROMOS
FABRICE GIRARD : 06 58 64 77 20

CityPromos.fr

OBJECTIF CHALON N° 50
JOURNAL MUNICIPAL DE LA VILLE DE CHALON-SUR-SAÔNE

■ Directeur de la publication : Gilles Platret ■ Directrice de la communication : E. Corino ■ Rédacteur en chef : J. Barbier ■ Conception/mise en page : D. Barbe, B. Besançon (d'après une maquette réalisée par l'agence Temps réel), G. Jeanneret ■ Illustrations & photographies : C. Ferreira, J.-L. Petit, J. Piffaut, Istock - Photo en une de JM Lequime ■ Impression : Estimprim ■ Distribution : La Poste - Médiapost ■ Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2024 ■ Objectif Chalon : Mairie de Chalon-sur-Saône - C.S. 70092 - 71321 Chalon-sur-Saône cedex ■ Imprimé en 32 000 exemplaires





© Archives de Chalons - Fonds Seconde Guerre mondiale

"C'ÉTAIT APOCALYPTIQUE"

Le 5 septembre 2024, la Ville de Chalons célébrera le 80^e anniversaire de sa libération.

Avant les grandes commémorations de la rentrée prochaine, *Objectif Chalons* a demandé à plusieurs témoins de l'époque d'évoquer certains des événements qui ont marqué le début des années 1940 et l'histoire de notre ville. Dans ce deuxième épisode, Roger Remandet, jeune bénévole de la Croix-Rouge pendant la guerre, partage les souvenirs d'un incident survenu lors des derniers jours de l'Occupation : le bombardement d'un train de munitions qui provoqua des dégâts considérables dans tout Chalons.

C'est dans la commune alors autonome de Saint-Jean-des-Vignes que Roger Remandet vécut l'avant-guerre, les années d'Occupation puis la Libération. Adolescent de 13 ans lors de la déclaration de guerre, il se souvient parfaitement de l'atmosphère qui enveloppa Chalons avant même l'arrivée des troupes allemandes. «*Début 1940, il commençait à régner un climat d'angoisse et de peur sur Chalons car les anciens combattants de la guerre 1914-1918 laissaient entendre que les Allemands étaient des barbares détruisant tout sur leur passage*». Son père ayant été fait prisonnier en Autriche dès les débuts du conflit, ce fils de maraîchers arrêta ses études pour aider sa mère sur l'exploitation familiale. «*Saint-Jean-des-Vignes était une terre de maraîchers. Professionnellement, ils fonctionnaient sur le modèle des coopératives, sous l'appellation Union Maraîchère. Nous produisions des fleurs et des légumes qui étaient ensuite expédiés en France et à l'étranger*». Quand il ne «*grattait pas le sol*», le jeune Roger s'investissait dans la vie associative chalonnaise. «*Il existait déjà à Chalons un mouvement important de la Croix-Rouge. Il y avait des cours de secourisme prodigués par le directeur de la clinique Sainte-Marie qui, à l'époque, était située rue de l'Obélisque. Avec plusieurs amis, j'ai passé mon brevet de secourisme et je suis entré dans les équipes d'urgence de la Croix-Rouge. Nous fonctionnions par équipe de dix volontaires et nous nous rassemblions régulièrement dans un hôtel qui était rue du Port Villiers : l'hôtel Royal. Pendant toutes ces années d'Occupation, il y avait naturellement de réels besoins en matière de secourisme*».

UNE EFFROYABLE EXPLOSION

Le 25 août 1944, quelques jours seulement avant la Libération, Roger et ses compagnons assurèrent une mission restée à jamais dans leurs mémoires. Ce jour-là, sur la base d'informations livrées par la Résistance, l'aviation alliée bombardait la gare de triage de Saint-Rémy - secteur aujourd'hui connu sous l'appellation Californie - où stationnaient des convois allemands et notamment un train entreposant de la cheddite, un puissant explosif. L'énorme déflagration engendrée par le bombarde-

ment détruisit les voies de chemin de fer, souffla les vitres de nombreuses habitations et défigura une grande partie du quartier Saint-Cosme, tout en faisant de nombreuses victimes parmi les Allemands qui occupaient le site. «*Nous avons été mobilisés sur place, c'était apocalyptique*», se remémore l'ancien volontaire de la Croix-Rouge. «*Les dégâts étaient considérables, la puissance du bombardement fut telle que des bogies de locomotive ont traversé la Saône. Des pêcheurs qui naviguaient en barque sur la rivière ont chaviré. Avec les amis de mon équipe, nous avons pris un bateau jusqu'au pont des Dombes pour récupérer un homme qui s'était noyé.*

Le lendemain, les Allemands ont fait appel à nous pour que nous sortions des décombres les cadavres de soldats enfouis dans le ballast des voies. C'était un moment très difficile».

«*Les dégâts étaient considérables, la puissance du bombardement fut telle que des bogies de locomotive ont traversé la Saône.*»

La journée, déjà éprouvante, s'acheva sur une ultime note de frayeur. «*Nous avons fini tard ce soir-là et comme le couvre-feu restait en vigueur, la ville était plongée dans le noir quand je suis rentré chez moi. Arrivé au bas de la rue de Saint-Jean-des-Vignes, un phare s'est braqué sur moi et j'ai entendu une voix qui m'ordonnait de m'arrêter. C'était une patrouille allemande*». Au regard des récents événements et des pertes subies par l'armée allemande, ce contrôle inopiné avait naturellement de quoi effrayer le jeune homme. «*En tant que secouriste, je portais un casque militaire peint un blanc avec une croix rouge et également un brassard avec cette même croix. Je pense que c'est grâce à cet équipement que je n'ai pas eu d'ennuis ce soir-là car la tension était palpable. J'ai été inspecté de la tête au pied puis on m'a laissé repartir. Je me souviens que je ne suis pas remonté sur mon vélo. Je suis reparti à pied avec les jambes flageolantes*».

1

Le Carnaval ne serait pas total sans ses visages masqués et ses costumes pailletés



2

De la pluie... de confettis pour des milliers de carnavaliers



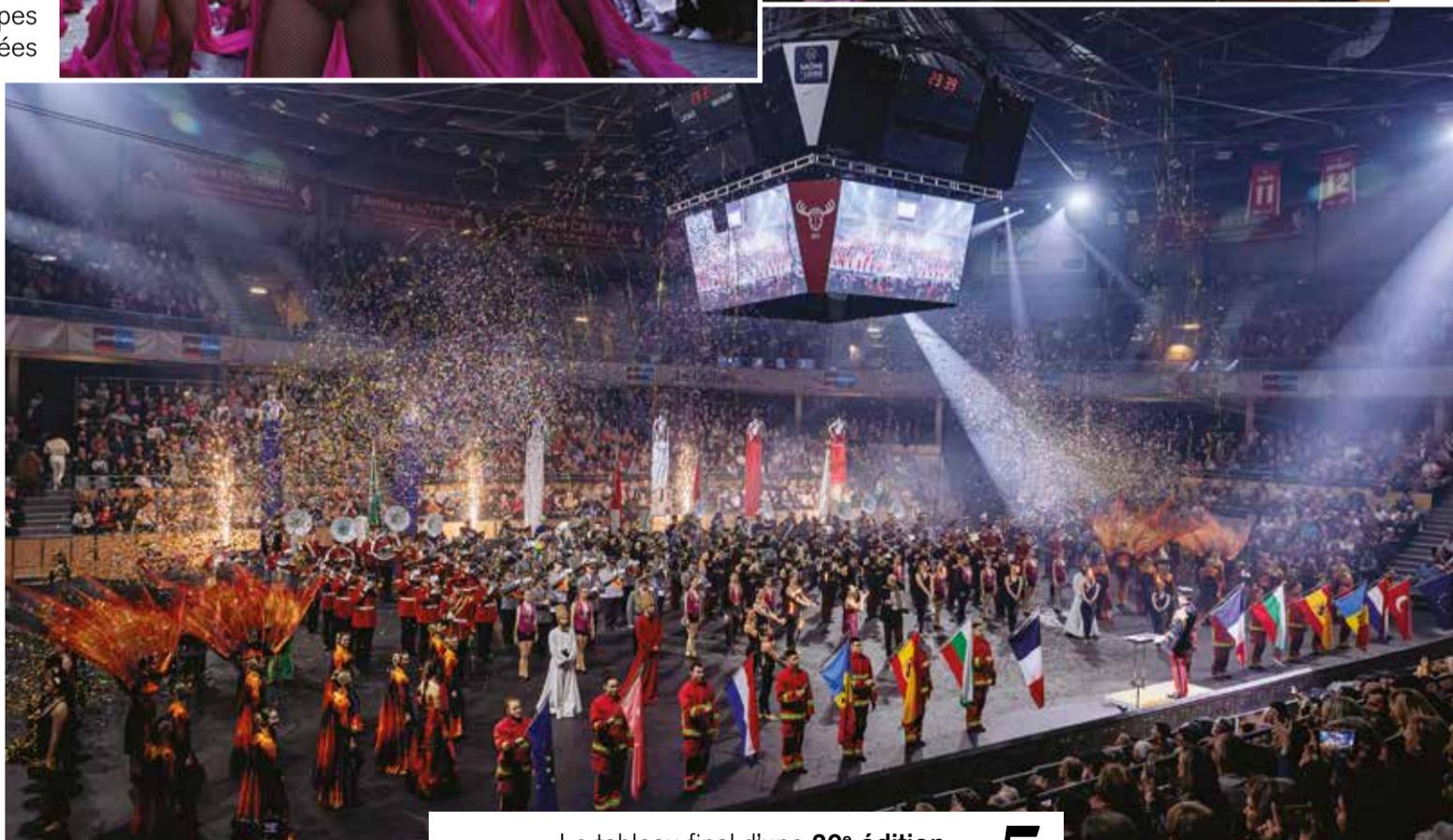
4

Chorégraphies enjouées et colorées pour les troupes invitées



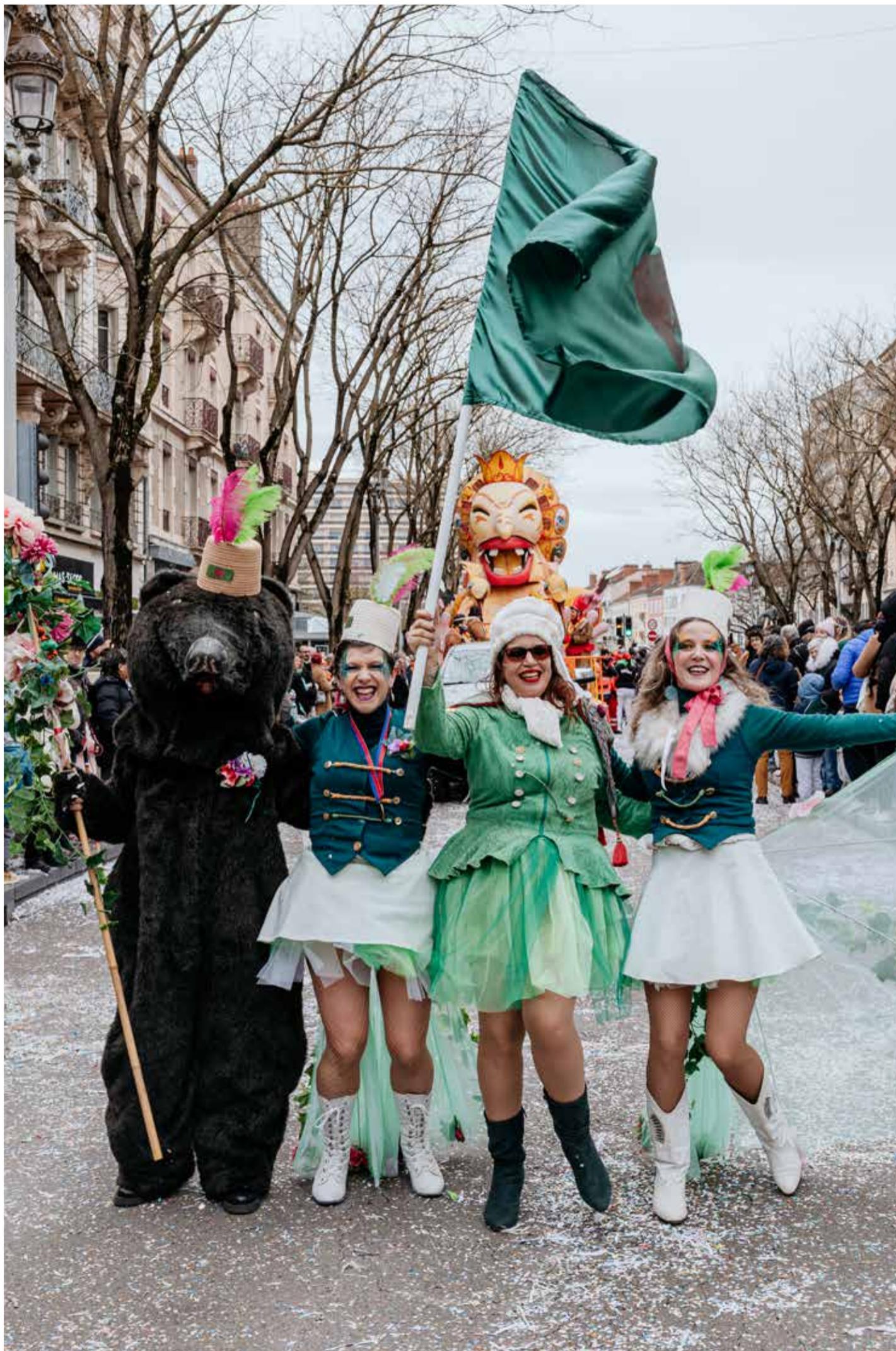
3

Nos amis forains ont déployé **leurs attractions à sensations**



Le tableau final d'une 20^e édition inoubliable pour le Carnaband's Show

5



6 De larges sourires accrochés aux visages
lors du second défilé de ce 103^e Carnaval



DES JARDINS FLEURISSENT SUR LE QUAI

Deux ans après son réaménagement, le quai Gambetta poursuit son évolution avec de nouveaux espaces végétalisés agréables à fréquenter en toutes saisons.

Pour que le plus grand nombre puisse profiter des plaisirs de bords de Saône, de nombreux aménagements ont été opérés par la municipalité au cours des dernières années. Après le Port-Villiers, le quai de la Monnaie ou le quai des Messageries, le quai Gambetta a également été totalement transformé de sorte à renforcer le lien si spécial qui unit Chalon à sa rivière. Au moment de son réaménagement, de nouveaux espaces verts ont été pensés, notamment pour végétaliser d'anciennes places de stationnement. «*De façon générale, lorsque nous avons réaménagé les quais, nous avons initié énormément de zones perméables qui permettent de récupérer les eaux de pluie et de les laisser s'infiltrer naturellement*», rappelle Gilles Platret. Ainsi, le long du cheminement piéton situé du côté de la place Saint-Jean-de-Maizel, plusieurs carrés d'environ 70 m² chacun ont été délimités autour des platanes existants pour y créer de petits jardins qui favoriseront le développement de la biodiversité et apporteront de la fraîcheur aux promeneurs.

«*Nous sommes sur un axe très fréquenté, tant par les Chalonnais que les visiteurs de notre ville. Nous souhaitons créer des zones botaniques à vocation pédagogique, accessibles au grand public*». Autour des bancs prochainement installés à l'ombre des arbres, six jardins thématiques sortiront de

terre au cours des prochaines semaines : jardin des couleurs, jardin olfactif, jardin historique, jardin de l'amour, jardin nourricier et jardin du langage agrémenteront rapidement ce lieu de promenade. Accessibles à tous, ces jardins permettront d'en apprendre davantage sur le rôle des fleurs dans leur milieu naturel mais également de mettre en lumière des plantes plus méconnues mais néanmoins indispensables à la biodiversité en milieu urbain.

«*Nous sommes sur un axe très fréquenté, tant par les Chalonnais que les visiteurs de notre ville.*»

La bibliothèque s'invite dans les Maisons de quartier

Grâce aux ressources de la Bibliothèque municipale, les Maisons de quartier des Aubépins, des Charreaux, de la Paix et du Plateau/Stade/Clairs Logis proposent désormais à leurs usagers un service de prêt de livres.

Pour que les Chalonnais ne disposant pas d'une bibliothèque à proximité immédiate de leur lieu d'habitation puissent avoir un accès facile et pratique à la lecture, la Ville de Chalon a décidé de créer des points lecture au cœur même de trois Maisons de quartier. Sur le temps d'ouverture des structures concernées (Aubépins, Charreaux, Paix, Plateau/Stade/Clairs Logis), il est désormais possible de consulter, d'emprunter et de rendre des ouvrages, y compris ceux qui auront été préalablement réservés en ligne. En effet, grâce à la desserte hebdomadaire assurée par le personnel des bibliothèques, vous pouvez consulter le catalogue en ligne et faire votre choix parmi des centaines de titres. Pour le moment, les collections accessibles au sein des Maisons de quartier sont celles du fonds appartenant à l'ancien Bibliobus. Dès 2025, toutes les collections de la bibliothèque seront accessibles. Pour profiter de ce nouveau service et bénéficier des prêts, il est nécessaire d'être inscrit à la bibliothèque. Les lecteurs qui le souhaitent peuvent effectuer leur pré-inscription directement auprès des Maisons de quartier concernées par ce nouveau dispositif.



Demandez votre PERMIS DE VÉGÉTALISER

La municipalité délivre ce permis spécifique pour que les Chalonnais puissent verdir les pieds d'immeubles et les rues avec des bacs fleuris, des plantations à même le sol ou encore des plantes sur les façades. **Voici le mode d'emploi pour obtenir votre permis.**

Tout en favorisant l'embellissement de l'espace public, le permis de végétaliser est une manière participative et citoyenne de penser l'urbanisme. En donnant aux habitants la possibilité très concrète de proposer des projets de végétalisation, ce permis contribue également à favoriser la biodiversité en offrant refuge et ressources à la petite faune (insectes, oiseaux, etc.), à améliorer la qualité de l'air (absorption des microparticules), à rafraîchir notre espace public (ombrage) et, surtout, à créer des moments de convivialité entre des habitants unis par un même projet.

QUELS AMÉNAGEMENTS SONT POSSIBLES ?

Seul ou entre voisins, vous pouvez solliciter l'installation de bacs ou de pots (ces derniers sont fournis et posés par les habitants-jardiniers), demander la création de fosses de plantation ou l'aménagement des pieds d'arbre (les travaux de percement ou d'aménagement sont réalisés par la Ville) ou jardiner en pleine terre.

QUELS SONT LES PRINCIPAUX ENGAGEMENTS DES HABITANTS-JARDINIERS ?

Le permis a une durée de trois ans, il peut être renouvelé par courrier. L'habitant-jardinier s'engage donc, au minimum sur trois ans, à arroser et entretenir le dispositif mis en œuvre, à ne pas entraver le cheminement et à garantir l'accessibilité des usagers du domaine public. Il devra également planter des espèces peu consommatrices d'eau et ne pas utiliser d'espèces toxiques, hallucinogènes, épineuses, urticantes ou à trop grand développement et invasives. Concernant l'entretien, le désherbage devra être manuel, toute utilisation de produits phytosanitaires et d'engrais minéraux étant strictement interdite.

QUEL EST LE RÔLE DE LA VILLE DE CHALON ?

La Ville étudie la faisabilité du projet, l'oriente si nécessaire et autorise l'occupation temporaire de l'espace public. En prenant attache avec l'Architecte des Bâtiments de France, elle s'assure que le projet proposé ne nuit pas à la mise en valeur du patrimoine bâti. Si le projet est accepté, la municipalité s'engage à réaliser les travaux de percement des fosses de plantation sur la voirie ainsi que la pose de bordures de pieds d'arbre. Pour accompagner la mise en œuvre du projet, la commune met à disposition de la terre végétale et offre également la première plante.

COMMENT CANDIDATER ?

Vous pouvez déposer une demande de permis en remplissant le formulaire disponible sur chalon.fr avec la description de votre projet. Les dossiers peuvent être envoyés par courrier (Permis de végétaliser - Hôtel de Ville CS 70092 - 71100 Chalon-sur-Saône Cedex) ou par mail (bruno.cottier@chalonsursaone.fr). Pour obtenir plus de renseignements concernant le permis de végétaliser, contactez le 03 85 43 10 43

« CE PERMIS N'APPORTE QUE DU POSITIF »

Titulaire du permis de végétaliser depuis plusieurs années, M^{me} Chalet témoignait récemment dans les colonnes d'*Objectif Chalon* des bienfaits de ce dispositif. « Je voulais égayer ma rue avec un peu de verdure », explique cette habitante de la rue de Dijon. « Les agents des Espaces Verts ont creusé une fosse de plantation, installé la terre et fourni les premiers bulbes. J'ai réalisé mes premières plantations il y a deux ans, notamment des plantes grimpantes pour embellir la façade de l'immeuble. Les échanges créés grâce à ce petit espace sont incroyables. Quand je m'en occupe, les gens viennent discuter ou simplement saluer l'initiative. Ce permis n'apporte que du positif, j'en parle régulièrement pour inciter les gens à le demander ».





30 000 € DE CHÈQUES CADEAUX

pour les clients du centre-ville

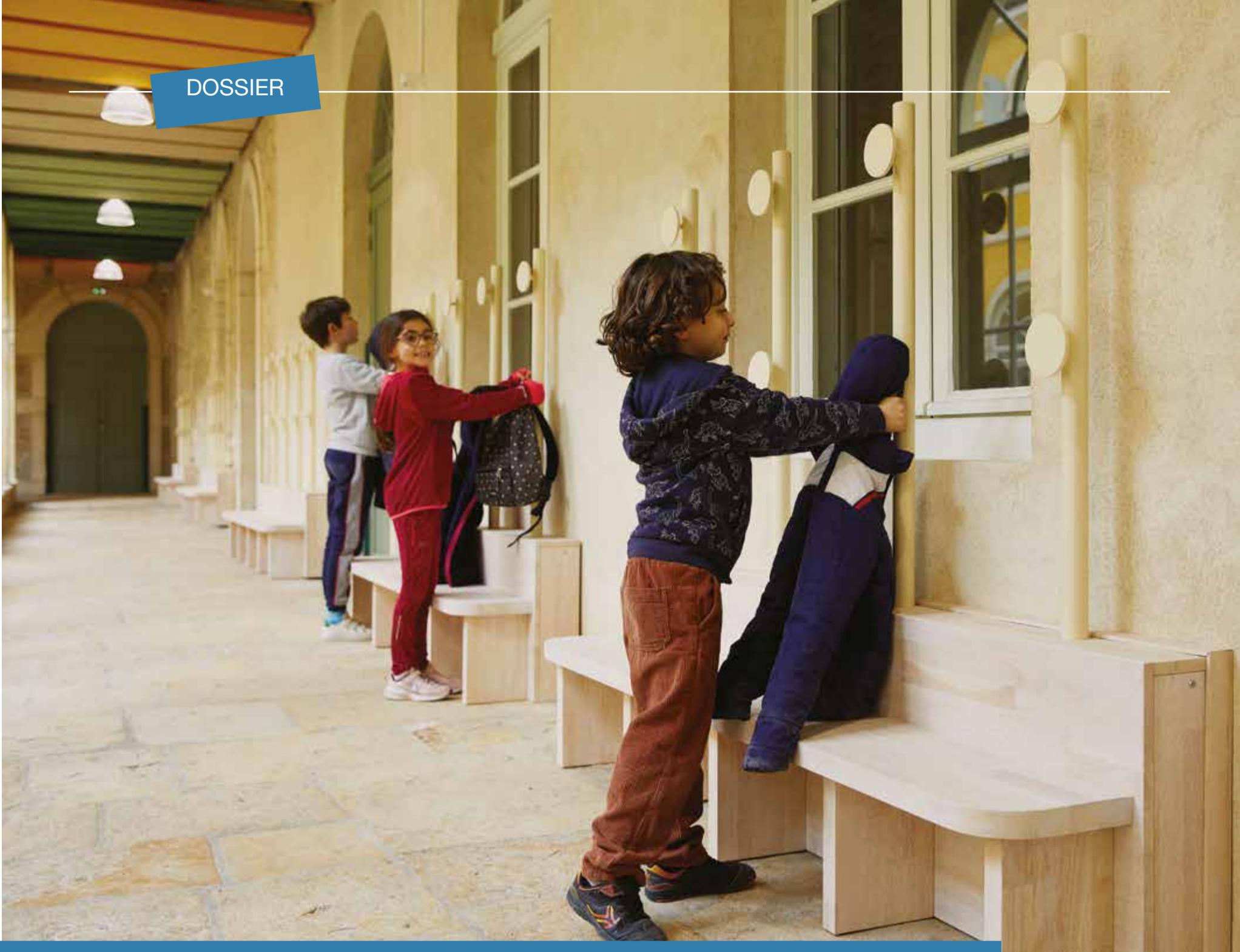
En partenariat avec la Ville de Chalon, qui finance les opérations commerciales, l'association *Chalon Centre Commerces* multiplie les événements pour récompenser les clients et renforcer le dynamisme du commerce local.

Courses de Noël remboursées, journées shopping à gagner, parking gratuit en surface, animations dans les rues piétonnes... Depuis plusieurs années désormais, la municipalité œuvre main dans la main avec les professionnels du centre-ville pour renforcer l'attractivité commerciale de Chalon. Grâce à cette synergie, le taux de vacance commerciale du centre ville de Chalon reste sous les 10 % quand les villes de même strate sont davantage autour des 15 %. Tous les mois, le service Commerce et Artisanat de la Ville de Chalon organise des opérations qui mettent en lumière le savoir-faire de nos commerçants tout en bénéficiant directement aux clients.

En février dernier, 400 personnes ont ainsi pu se présenter devant «Le mur de la chance», un jeu à gratter XXL accessible à celles et ceux qui avaient préalablement effectué un achat dans l'un des commerces partenaires. En quelques heures seulement, 3 000 € de bons d'achat utilisables chez ces mêmes commerces ont ainsi été distribués. Plus récemment, à l'occasion de Carnaval, les Chalonnais étaient invités à trouver «Le trésor de Cabache» dans les vitrines des boutiques puis à tenter leur chance via un tirage au sort. Sous forme de jeux et d'événements, ces animations se poursuivront tout au long de l'année 2024. Au total, 30 000 € de chèques cadeaux seront ainsi offerts aux clients du centre-ville de Chalon ! Rendez-vous régulièrement sur chalon.fr mais également sur les réseaux sociaux de la Ville ou de l'association *Chalon Centre Commerces* pour tout connaître des opérations à venir !

Le calendrier

- Samedi 30 mars - Chasse aux œufs**
 Découvrez les œufs géants avant d'ouvrir le coffre-fort
- Samedi 13 avril - Défi panier**
 Ballon de basket en main, shootez, marquez et gagnez !
- Samedis 11, 18 et 25 mai - Tourbillon de cadeaux**
 Rattrapez un maximum de balles pour les transformer en cadeaux ou bons d'achat
- Vendredi 14 et samedi 15 juin - Grand déballage**
 Les bonnes affaires du centre-ville juste avant l'été
- Vendredi 13 et samedi 14 septembre - Braderie**
 Des prix et des chèques-cadeaux seront mis en jeu
- Judi 17 octobre - Le défilé des commerçants**
 Podium, tapis rouge et mannequins pour découvrir les dernières tendances proposées dans vos commerces locaux
- Décembre 2024 - Vos achats de Noël remboursés**
 Achetez et jouez chez vos commerçants pour tenter de gagner le remboursement, par tirage au sort, de vos achats de fin d'année



Rénovation

LA NOUVELLE JEUNESSE DU CARMEL

Formidable site du patrimoine chalonnais, l'ancien couvent des sœurs carmélites a déjà connu plusieurs vies et de multiples usages au cours des époques. Entièrement rénové, le Carmel se réinvente et devient, dès les congés de Pâques, un accueil de loisirs pour les petits Chalonnais. **Tout en assurant la préservation de cet édifice historique, la Ville de Chalon profite de cette réhabilitation pour augmenter ses capacités d'accueil pendant les mercredis et les vacances scolaires.**

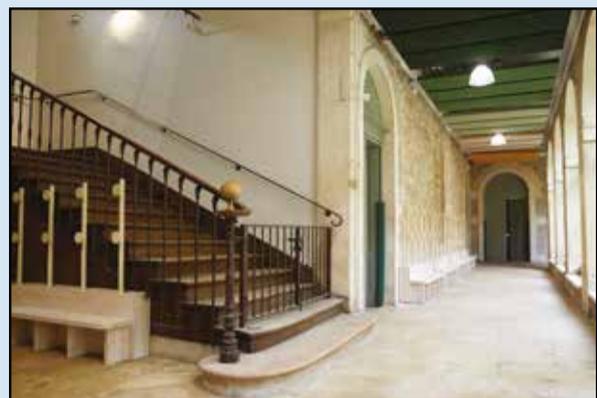
Dans le cadre de sa politique enfance et jeunesse, la Ville de Chalon organise des Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) destinés aux enfants âgés de 3 à 11 ans. Actuellement, trois structures (Anne-Frank, Rives-de-Saône et Est) les accueillent à chaque période de vacances scolaires mais également les mercredis. Ce service offre aux plus jeunes des contenus pédagogiques adaptés, des espaces sécurisés et sécurisants, un moyen de garde avec des horaires adaptés, le tout en favorisant des lieux d'échanges et de rencontres développant la socialisation. À ce jour, 276 enfants sont ainsi accueillis au sein de ces différentes structures.



En concertation avec les partenaires institutionnels, il est apparu nécessaire d'augmenter les capacités et d'améliorer les conditions d'accueil de l'ALSH Rives-de-Saône en le transférant au sein de locaux plus vastes et mieux adaptés. De par sa position géographique en plein cœur de ville, ses espaces extérieurs sécurisés et ses nombreuses possibilités d'agencement, le site du Carmel, propriété de la municipalité, s'est rapidement imposé comme une solution idéale. Pour que l'ancien couvent des sœurs carmélites puisse accueillir les enfants dans des conditions optimales, des travaux de rénovation adaptés aux spécificités du site ont dû être opérés au cours des derniers mois.

UN SITE ACCESSIBLE

Avec l'impérieuse nécessité de respecter l'histoire et l'architecture des lieux, les travaux se sont d'abord concentrés sur la mise en accessibilité des locaux. Depuis l'entrée du site sur le parking Lapray jusqu'à l'accueil du centre de loisirs, situé au fond de la cour principale, le nouveau cheminement au sol en a été réalisé de sorte à s'intégrer harmonieusement parmi les pavés existants tout en apportant un véritable contraste visuel. La pièce servant d'entrée au centre de loisirs a été sélectionnée selon sa capacité à recevoir deux élévateurs pour Personnes à Mobilité Réduite (PMR). Surélevé d'un mètre par rapport à la cour, le rez-de-chaussée du centre permet à une personne en fauteuil, enfant ou parent, d'accéder à l'ensemble du niveau. Toutes les portes du site, créées ou remplacées, possèdent les dimensions nécessaires au passage d'une personne à mobilité réduite. Les éclairages, extérieurs comme intérieurs, ont été modifiés pour plus de confort mais également afin de répondre au niveau d'éclairage nécessaire aux personnes en situation de handicap. Les anciens sanitaires, insuffisants en nombre et non conformes aux normes PMR, ont été changés et placés stratégiquement au sein du centre par rapport aux différents secteurs d'âges. Côté acoustique, les salles d'activités comme les espaces de circulation ont été équipés avec des baffles légères, de différentes tailles, formes et couleurs. Tout en apportant un confort certain aux futurs usagers, ce traitement acoustique réalisé en plusieurs couleurs apaisées rythme le parcours dans les ailes du bâtiment et embellit les salles destinées aux plus petits.



UN PEU D'HISTOIRE

Entre Chalon et le Carmel, l'histoire dure depuis plus de 400 ans !

Installées à Chalon dès le début du XVII^e siècle, les religieuses carmélites furent dispersées à la Révolution. Mais à partir de 1825, suite à l'acquisition de plusieurs maisons ainsi que de l'ancienne église paroissiale sur le bastion de la Motte, elles reconstruisent leur carmel, un couvent avec des espaces dévolus aux novices, plusieurs chapelles, un cloître, des cellules, un réfectoire, des jardins et une salle capitulaire. Elles vécurent ensuite en autarcie dans ces lieux jusqu'aux années 1960 avant de vendre ces biens immobiliers à la Ville pour partir s'installer à Mazille, en Saône-et-Loire.

Aujourd'hui désacralisé, le site du Carmel s'appuie toujours sur le rempart Sainte-Marie, classé aux monuments historiques. Le couvent, composé de plusieurs chapelles, abrite également quatre parloirs historiques qui permettaient aux sœurs de communiquer avec leurs familles et de faire passer des objets. L'ensemble de l'édifice s'articule autour du cloître, aujourd'hui vitré, et des anciens espaces fonctionnels tels le réfectoire, la salle capitulaire, la cuisine, la lingerie, etc. À l'extérieur, le site jouit d'un verger en zone boisée classée ainsi que d'un grand jardin qui permettront de proposer de belles activités de plein air aux enfants.

Depuis de nombreuses années, le Carmel est indissociable de la vie culturelle de la commune. Au cœur de la plus grande chapelle du site, la Ville de Chalon organise des expositions d'arts plastiques et d'art contemporain. Ces « Rendez-vous du Carmel », qui mettent régulièrement en lumière le travail des artistes locaux, continueront bien sûr de dévoiler régulièrement une programmation originale et éclectique.

PLUS DE 300 PLACES DISPONIBLES !

La rénovation du Carmel permettra d'augmenter de plus de 10% la capacité d'accueil des ALSH chalonnais. Dès les vacances de Pâques, le Carmel recevra jusqu'à 120 enfants, en complément des 72 places disponibles sur l'école maternelle Est, qui restera elle dédiée aux 3-6 ans. Avec le site Anne-Frank, cela portera à 308 places la capacité d'accueil des ALSH enfance de Chalon, soit 32 places supplémentaires.





RÉNOVER SANS DÉNATURER

Le rafraîchissement des zones d'activités, des espaces de circulation et de toutes les pièces de vie a été opéré de la manière la plus neutre et respectueuse de l'existant. Les sols, pierre comme parquet, ont été conservés et restaurés avec soin pour maintenir leur aspect naturel. À titre d'exemple, la rénovation du parquet de l'ancienne chapelle des sœurs, aujourd'hui transformée en salle d'activités, a pris en compte la conservation des étoiles au sol qui, lors des messes d'autrefois, servaient de repères pour le bon positionnement des pensionnaires du Carmel. Pour valoriser la singularité patrimoniale des lieux, l'agencement et les volumétries des espaces intérieurs ont également été très peu modifiés. Par ailleurs, l'ensemble du mobilier fabriqué pour les besoins de l'accueil de loisirs a été pensé sur-mesure afin de s'intégrer idéalement dans les différents espaces. Toutes les installations électriques et de chauffage ont été remises aux normes en vigueur et chaque passage de câbles a été minutieusement réfléchi. Ainsi, l'esthétisme des parois murales (pierres apparentes, boiseries) et des plafonds (voûtes plâtres, poutraison, plafond à la française) a été préservé avec des cheminements techniques les plus discrets possibles.

Au-delà de créer un nouveau lieu d'accueil épanouissant pour les enfants fréquentant les ALSH de la Ville, les travaux entrepris au Carmel avaient pour ambition de mettre en valeur ce site historique. À ce titre, toutes les façades ont été ravalées, les menuiseries extérieures remises en peinture et les encadrements en pierre brossés. Si les rires des enfants ne résonnent pas encore dans l'édifice, tout est déjà prêt pour les accueillir. Clos et sécurisé, disposant de grands espaces arborés avec notamment un beau verger, le Carmel s'adaptera parfaitement aux activités qui leurs seront proposées. Ce projet permet de consolider l'offre de services en direction des familles dans une zone géographique centrale, en plein cœur de ville. Dès les vacances de Pâques, des dizaines de petits Chalonnais découvriront ce nouveau terrain de jeu pensé pour eux au cœur d'un site historique absolument magnifique.

L'ACCUEIL DE LOISIRS ENFANCE, MODE D'EMPLOI

Proposé le mercredi ou durant les vacances scolaires, l'accueil de loisirs est un espace ludique, sécurisé et sécurisant, qui permet aux enfants âgés de 3 à 11 ans de bénéficier d'activités à la journée ou à la demi-journée.



QUI PEUT S'INSCRIRE ?

- Les enfants chalonnais âgés de 3 à 11 ans
- Les enfants non-chalonnais scolarisés sur la commune de Chalon
- Les enfants non-chalonnais dont l'un des grands-parents réside sur la commune de Chalon (fournir justificatif à l'inscription)

COMMENT S'INSCRIRE ?

Les inscriptions débutent deux semaines avant les congés pour les petites vacances, environ un mois avant pour les vacances d'été. Vous pouvez effectuer vos inscriptions dans les Maisons de quartier, à la Maison de la Famille mais également en ligne, sur le portail famille, accessible sur chalon.fr. Si vous ne possédez pas encore d'identifiant pour vous connecter au portail famille, contactez la Direction de la Vie Scolaire avant les inscriptions (03 85 90 51 40).

Les inscriptions se font à la demi-journée (9h-12h et 14h-17h) ou en journée complète, avec ou sans repas (9h-17h) et un minimum de 3 demi-journées par semaine. Pour les vacances comme pour les mercredis, la date limite d'inscription aux activités est arrêtée le jeudi midi qui précède la semaine concernée.

QUELS DOCUMENTS APPORTER LORS DE L'INSCRIPTION ?

- Quotient familial en vigueur et/ou votre numéro d'allocataire
- Attestation d'assurance responsabilité civile extra-scolaire
- Des bons délivrés par les comités d'entreprise
- Carnet de santé de votre enfant



UN PETIT JOB UTILE ET RÉCOMPENSÉ

À chaque période de vacances scolaires, la Ville propose aux Chalonnais âgés de 14 à 20 ans de s'investir quelques jours au sein de la collectivité en y exerçant une activité rémunérée.

Depuis de nombreuses années, le dispositif « Base Vacances » permet aux jeunes de se familiariser avec le monde du travail via des missions de rénovation et d'entretien au sein des différentes structures de la municipalité. Au-delà de les responsabiliser, ces travaux développent l'esprit de citoyenneté des participants qui contribuent, par leur travail, à améliorer leur cadre de vie et celui de tous les habitants. Si les travaux demandés (entretien des espaces verts, peinture, nettoyage, actions d'accompagnement des agents des services municipaux, etc.) ne nécessitent aucune compétence particulière, ils peuvent en revanche en développer. Le mois dernier, seize volontaires encadrés par un animateur du service Jeunesse se sont relayés au Clos Bourguignon pour mener à bien la rénovation de la cuisine de cette salle communale. Protection du sol, préparation des murs et mise en peinture, les jeunes ont accompli l'ensemble des travaux nécessaires. Dans le même temps, à la bibliothèque de l'école Saint-Jean-des-Vignes, huit autres candidats du dispositif « Base Vacances » ont procédé au tri, au rangement puis au classement des très nombreux ouvrages mis à la disposition des écoliers.

UNE BOURSE REVALORISÉE

Pour aider particulièrement les 14-18 ans, une tranche d'âge qui rencontre des difficultés plus accrues pour obtenir un emploi rémunéré, les chantiers respectent les règles du Code du travail relatives au

travail des mineurs (nombre d'heure par 1/2 journée, montant global de la bourse, nature et tâche à effectuer par semaine). Les jeunes sélectionnés travaillent en demi-journée et ce à hauteur de 3 heures par jour. La durée d'une mission est d'une semaine environ, elle peut parfois augmenter selon l'importance du chantier. Ouvert à tous les Chalonnais âgés de 14 à 20 ans, le dispositif prévoit une rémunération sous-forme de bourse, à raison de 5 demi-journées par semaine. Revalorisé en 2022, 2023 et 2024, le montant de la bourse est actuellement de 18 € par demi-journée. Les jeunes souhaitant participer à ce dispositif doivent retirer un dossier de candidature auprès des Maisons de quartier ou à #LaPlace. Le dossier est également téléchargeable sur chalon.fr. Pour les chantiers des congés de Pâques, organisés entre le 15 et le 26 avril, les dossiers seront à retirer dès le 11 mars. Ils devront ensuite être déposés au plus tard le 22 mars à #LaPlace. Retenez également les dates du 20 mai (retrait des dossiers) et du 8 juin (dépôt des candidatures) pour vous inscrire pour les vacances d'été. Entre le 8 juillet et le 30 août, environ 130 places seront disponibles pour différents petits jobs dans les services de la Ville de Chalon.



#la
Place
des jeunes

5 place de l'Obélisque
03 85 48 05 12

LES ÉLUS DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

LA PLACE DES JEUNES À CHALON !

Voilà 10 ans que nous nous mobilisons autour de projets liées à la jeunesse. 10 ans que nous considérons qu'il est de notre devoir de multiplier les actions pour que cette jeunesse se sente bien dans notre ville, qu'elle y trouve tout ce dont elle a besoin pour ses loisirs, son accompagnement ou simplement pour sa motivation à croire en l'avenir et à développer des projets. 10 ans que de nombreux professionnels s'engagent sur le terrain pour faire vivre ses actions et en imaginer de nouvelles. Aujourd'hui, dressons-en un rapide bilan pour bien comprendre que toute l'étendue de ce secteur pourtant si vaste, est bien prise en compte dans la politique que nous conduisons. Sur le plan structurel, deux nouveautés nous permettent de mieux quadriller l'ensemble du territoire de la commune. D'une part, « # la Place », lieu d'accueil central de tous les jeunes Chalonnais, est désormais un espace qui leur est propre où ils peuvent trouver facilement leurs repères et les appuis humains dont ils ont besoin. D'autre part, nous avons décidé depuis plusieurs mois de rapprocher nos animateurs jeunesse des Maisons de quartier chalonnaises. Ils peuvent ainsi entrer en contact directement avec les jeunes et répondre à leurs besoins avec plus de proximité. Viennent ensuite les différents dispositifs que nous avons progressivement mis en place, répondant chacun à un objectif précis né des besoins que nous avons pu déceler. C'est d'abord l'accueil de loisirs jeunesse qui élabore un programme d'animations pour chacune des vacances scolaires, proposant de nombreuses activités. C'est ensuite l'accompagnement éducatif pour accueillir et orienter les jeunes sur toutes les questions liées aux études, à la formation... Viennent alors naturellement les dispositifs liés à l'emploi avec les bases vacances (petits jobs rémunérés), le dispositif Jeune et Actif à Chalon (emploi saisonnier), le stage pour devenir baby-sitter, l'aide à la recherche de stage, etc... Enfin, nous mobilisons les jeunes autour des valeurs liées à l'engagement et à la responsabilisation avec l'animation des conseils municipaux des enfants et des jeunes, le Coup de pouce initiative jeunes (soutien financier à l'élaboration de projets), l'Esprit citoyen (pour s'investir dans des associations ou des collectivités) ou la nouvelle Bourse étudiante citoyenne. Et, pour conclure, cette année verra l'aboutissement d'une promesse que nous avons faite, celle de permettre à tous les élèves de CM2, sans exception, de participer à un voyage à Paris pour vivre un moment d'unité et de découverte.

Plus que jamais nous restons à l'écoute de la dynamique que ces jeunes insufflent et nous continuons à les accompagner dans la vie qui s'ouvre à eux !



LES ÉLUS DE BIEN VIVRE À CHALON 2020

Gilles Platret « ne veut pas faire peur », mais il martèle à qui veut l'entendre que la délinquance est haute, que la violence se banalise ... pour justifier ses dépenses excessives sécuritaire, sur la vidéoprotection par exemple, ou encore le sur-recrutement de policiers municipaux, alors que la dette de la Ville s'envole grâce à lui.

Mais seule cette sécurité très réduite, qui serait selon lui, « la clé de toutes les libertés », est importante. Et la sécurité alimentaire ? La sécurité contre les fins de mois difficiles ? La sécurité pour rouler à vélo dans les rues de la ville, avec des aménagements adaptés ? La sécurité face au dérèglement climatique, les canicules régulières, les pollutions ? les solutions existent. Il suffit de les appliquer à Chalon. Inintéressant pour Gilles Platret.



LES ÉLUS DE CULTIVONS CHALON

Dans une démocratie, la souveraineté appartient au peuple qui élit des représentants ayant mandat pour agir en son nom. Cela s'appelle la démocratie représentative. Il est important de la préserver.

Pour autant, cela ne constitue pas un blanc-seing donné aux élu.es pendant la durée de leur mandat. Des organes de démocratie participative peuvent être instaurés. La Chambre régionale des comptes analyse régulièrement les finances des collectivités.

A Chalon, point de démocratie participative mais des organes contrôlés de près par le maire. Le rapport de la Chambre régionale des comptes a été alarmiste sur sa gestion. Ville mal gérée, endettée, habitants ignorés. Tel est le bilan à mi-mandat de la majorité municipale.



L'ÉLUE DE CHAQUE JOUR CHALON !

Lors de ses vœux aux habitants et aux associations à la salle Sembat, le Maire a choisi la Maitrise Saint-Charles pour ouvrir en chants -et pas en chansons- le rendez-vous. Trois sur quatre étaient des chants liturgiques. Étonnant quand même quand on se veut le défenseur de la laïcité de choisir une telle ouverture de réception municipale. Mais comme à son habitude avec le Maire de Chalon, c'est très souvent tout et son contraire, la preuve encore lors de ses vœux.



LES ÉLUS DE POUR CHALON AVEC VOUS

Évitons à tout prix un désert médical à Chalon ! Étudions pour transformer la banque de France en pôle de santé pour une médecine urbaine de proximité après l'expérience réussie du centre de vaccination. Donnons à nos polices nationale et municipale un lieu plus adapté pour assurer leur mission de maintien de l'ordre. Didier De Carli – Alain Rousselot-Pailley



Des bouquets **DE SOLIDARITÉ**

L'opération caritative « Tulipes contre le cancer » sera renouvelée au mois d'avril, dans un format légèrement différent des précédentes éditions. Pas de cueillette directe cette année mais toujours la possibilité d'acheter de magnifiques bouquets pour offrir ou se faire plaisir.



Qu'on se le dise, rien n'entamera la motivation des Lions Clubs Chalon-nais ! Pas même une météo capricieuse. À l'automne dernier, en raison de fortes pluies, les bénévoles des clubs Chalon Doyen et Chalon Saôcouna n'ont pas pu profiter du champ de la rue du Bois-de-Menuse pour planter leurs mil-

liers de bulbes de tulipes. Pour que la 24^e édition de cette action caritative puisse tout de même exister au printemps, la Ville de Chalon a mis à disposition des bénévoles un autre terrain, en zone industrielle nord. Ce site de remplacement ne possédant pas d'accès pratique pour le grand public, il sera exceptionnellement impossible de cueillir soi-même ses tulipes cette année. Pour autant, vous pourrez quand même

profiter des vives couleurs de ces fleurs de saison en vous procurant les bouquets composés avec soin par les membres des clubs et les nombreux bénévoles de cette opération.

Tous les matins d'avril, ces petites mains récolteront les tulipes sur le site de plantation avant de se rendre près de la rue du Bois-de-Menuse, derrière le collège Jean-Vilar, où ils vendront, entre 13h et 19h, des compositions de 10, 22, 35 ou 50 tulipes. *Finola*, *Queen of the Night* ou encore *Burgundi*, les nombreuses variétés de tulipes qui sortiront bientôt de terre agrémenteront très vite vos intérieurs. Pour rappel, les bénéfices de cette opération de bienfaisance sont reversés au profit des associations et des services œuvrant dans la recherche et la lutte contre le cancer. En 2022, malgré une floraison assez tardive des tulipes, la vente des fleurs avait permis de récolter 19 000 €, répartis entre plusieurs bénéficiaires. La floraison des tulipes étant soumise aux conditions météorologiques, n'hésitez pas à consulter régulièrement chalon.fr ou la page Facebook de la Ville de Chalon pour connaître la date précise du lancement de l'édition 2024.

Plus de 21 variétés de pains à base de céréales issues de l'agriculture biologique



25 rue Général Leclerc
71100 Chalon-sur-Saône





NOUVELLE ÉDITION

À VOTRE TOUR D'INVENTER LA VILLE

Comme de très nombreux Chalonnais depuis 2018, proposez vos idées pour Chalon en participant au dispositif « À vous d'inventer la ville ». L'appel à projets de la sixième édition va bientôt débiter, retrouvez ici toutes les explications pour y prendre part.

En 2023, pour la cinquième année consécutive, les Chalonnais étaient invités à améliorer concrètement leur cadre de vie en formulant des projets pour les différents quartiers de notre ville. Cette 5^e édition du dispositif de participation citoyenne de la Ville de Chalon a bénéficié d'une importante mobilisation des habitants. Sur chalon.fr et en mairie, plusieurs centaines de Chalonnais ont voté en décembre dernier pour désigner les 13 nouveaux projets (un par quartier de Chalon) qui rendront notre ville encore plus agréable à vivre.

Et vous, quels aménagements voudriez-vous voir apparaître au cœur de l'espace public ? En vous promenant dans les différents quartiers de Chalon, vous avez certainement déjà pensé à quelques idées qui profiteraient à tous les habitants. Proposez vos envies et suggestions en participant à la nouvelle édition de l'opération « À vous d'inventer la ville » !

calendrier

→ **Entre le samedi 20 avril et le dimanche 30 juin**, tous les Chalonnais âgés d'au moins 16 ans pourront déposer leur projet en ligne (chalon.fr) ou par bulletin papier (disponible à l'accueil de la mairie et sur chalon.fr).

→ **Les habitants de Chalon peuvent déposer un projet pour le quartier de leur choix** et ce, peu importe leur lieu de résidence.

→ **Les projets proposés doivent concerner le seul territoire de la Ville de Chalon** ; satisfaire un motif d'intérêt général ; être situé sur le domaine public ; relever des dépenses d'investissement réalisées dans le cadre de la mise en place d'équipements ou d'installations qui améliorent le cadre de vie ; coûter entre 500 € et 40 000 €.

→ **Une fois l'appel à projets terminé**, les services de la Ville effectueront une analyse technique, juridique et financière de chaque projet afin d'en définir, selon les critères préétablis, la faisabilité.

→ **À l'automne 2024**, la Ville de Chalon dévoilera la liste des projets retenus et soumis au vote.

→ **En décembre 2024**, en ligne ou en mairie, tous les Chalonnais âgés d'au moins 16 ans pourront voter pour le projet de leur choix.

→ **13 projets, soit un par quartier**, seront ainsi désignés au terme du scrutin

PLUS DE 60 PROJETS DÉJÀ ENGAGÉS

Végétalisation des parcs et de l'espace public, création d'équipements sportifs, installation de nouveaux jeux pour enfants, mise en valeur du patrimoine... les idées proposées puis votées par les Chalonnais répondent à toutes les envies. Retour en images sur quelques-uns des projets qui ont récemment vu le jour à Chalon.



Scène extérieure qui a vu défiler les plus grandes vedettes dans les années 1960, **le théâtre de verdure a été entièrement rénové**



Cabane de jeu en matériaux naturels et nouveaux arbres sont venus étoffer le parc de la biodiversité



Le skatepark flambant neuf du parc Georges-Nouvelle est un formidable terrain de jeu pour les pratiquants de roller, skateboard, trottinette ou BMX



Garder son âme D'ENFANT

Le salon du livre jeunesse est de retour pour une 8^e édition au Parc des Expositions. L'occasion pour les petits et plus grands lecteurs d'étoffer leurs bibliothèques et de rencontrer celles et ceux qui créent la littérature jeunesse.

Petits lecteurs ou grands bibliophiles, ne manquez pas ce rendez-vous annuel consacré à une littérature imaginée, racontée et dessinée pour tous les âges. Si les 0-18 ans demeurent évidemment le public cible du salon, les adultes retrouveront également leur âme d'enfant en tournant les pages d'une littérature jeunesse débordante de créativité et qui traite de tous les sujets avec humour, tendresse, bienveillance et pédagogie.

Au-delà des milliers d'ouvrages présentés sur les étals, le public appréciera les animations et ateliers pratiques proposés par les partenaires du salon. Par ailleurs, de nombreux éditeurs présenteront

leurs nouveautés et best-sellers pendant qu'auteurs et illustrateurs échangeront avec le public lors de rencontres ou simples dédicaces. Comme on le ferait dans les rayons d'une librairie, passez des heures et des heures au salon en vous perdant dans les allées du Parc des Expositions. Et si vous décidez de rester tout un après-midi ou même une journée, un service de restauration en continu vous permettra de recharger les batteries.

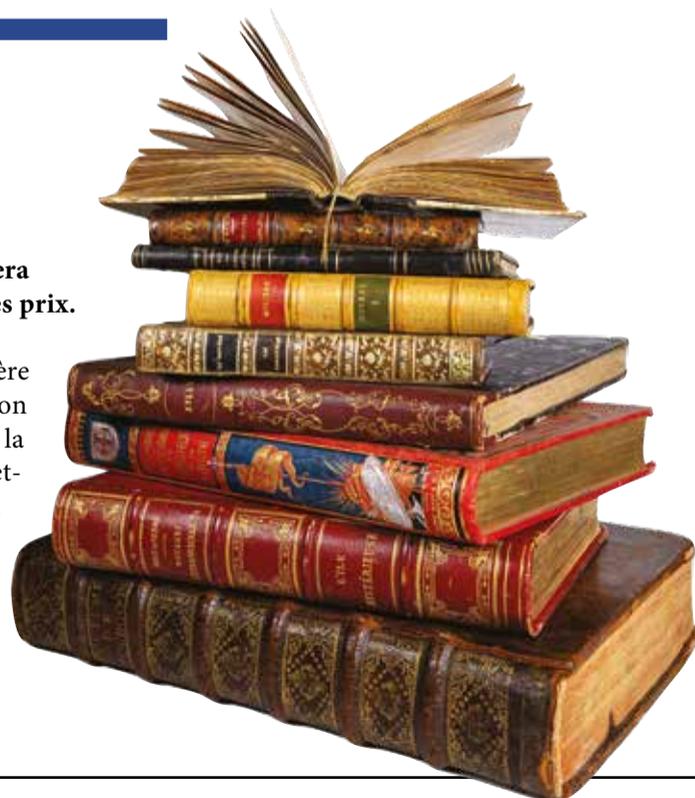
Parc des Expositions - Vendredi 22, samedi 23 et dimanche 24 mars
Billetterie sur place / Programme à retrouver sur la page Facebook de l'événement

REMONTER LE TEMPS EN LISANT

Dans un lieu magnifique du patrimoine chalonnais, le 2^e salon du livre ancien proposera aux collectionneurs comme au grand public des ouvrages pour tous les goûts et tous les prix.

En 2023, le cloître restauré de la cathédrale Saint-Vincent servait d'écrin pour la première fois à un nouvel événement à Chalon : le salon du livre ancien. Organisé par l'association Chalon Centre Commerces, en partenariat avec la Ville, ce rendez-vous marie subtilement la littérature au patrimoine. Pendant tout un week-end, des professionnels venus de Saône-et-Loire et du reste de la France proposeront aux lecteurs de nombreux styles d'ouvrages qui ont la particularité d'avoir traversé les siècles. Du livre très ancien (XVI^e siècle) à la BD de collection en passant par des estampes ou des gravures, tous les domaines de l'écrit seront représentés. Lecteurs amateurs et bibliophiles confirmés trouveront forcément leur bonheur avec des ouvrages disponibles à partir de 1 €.

2^e Salon du livre ancien - Samedi 27 et dimanche 28 avril, de 10h à 18h
Cloître de la cathédrale Saint-Vincent - Entrée libre



Icone DE LA MODE

Jusqu'au 19 mai, le musée Niépce expose le travail de Sacha, photographe singulière qui a collaboré pour les plus grands magazines de mode et les marques incontournables de cette prestigieuse industrie.

Dès ses débuts en France en 1964, la Néerlandaise Sacha van Dorssen a su s'imposer comme une photographe identifiable entre toutes, immortalisant pour les magazines les plus prestigieux et répondant à de nombreuses commandes publicitaires (Yves Saint-Laurent, Louis Vuitton, Dim, etc.).

Chez Sacha, les mannequins ne semblent jamais poser. Ils sont comme saisis dans leur intimité, une forme d'abandon faisant oublier la présence de la photographe. Et le paysage occupe une place essentielle. De façon subtile, Sacha sait combiner mannequins, modèles et décors en jouant avec la lumière extérieure, qu'elle préfère à celle du studio. La qualité de ses cadrages, le soin apporté aux détails, son sens de la couleur, sa maîtrise de la lumière et le naturel qui se dégage de ses clichés pourtant très construits, imposent Sacha auprès des marques et des magazines. *Elle*, *The Sunday Times Magazine*, *Stern*, *Vogue UK*, *Avenue*, *Le Jardin des Modes*, *Lui*, *Vogue Homme*, *Harper's Bazaar Italia*, *GQ*, *Bloom* et surtout *Marie Claire*, autant de magazines qui ont fait confiance à la photographe néerlandaise qui incarne cette chaîne complexe de production d'images de mode, un travail collectif mêlant rédacteurs, directeurs artistiques, rédacteurs en chef, etc.



© Sacha



© Sacha

UNE CARRIÈRE SOIGNEUSEMENT DOCUMENTÉE

Le fonds photographique de l'artiste, composé de plusieurs centaines de milliers de diapositives, rangées dans leurs petites boîtes jaunes soigneusement classées par date, et de tous les justificatifs de publication, témoigne d'une activité uniquement tournée vers la photographie de mode. L'exposition présentée actuellement par le musée Niépce pourrait d'ailleurs être composée exclusivement de couvertures et de doubles pages de magazines. Les diapositives constituent une matière première illimitée dans laquelle Sacha puis les journaux ont puisé « les bonnes photographies » destinées à être imprimées. Car dans la mode, l'objet final et abouti reste le magazine, où les photographies sont mises en page et soigneusement légendées. Plusieurs années durant, les assistants de Sacha ont soigneusement documenté les différents voyages pour les magazines en annotant les données techniques nécessaires au développement des films argentiques sur les polaroids de repérage. Sacha a ensuite rassemblé ces informations dans ses cahiers. Ce travail de référencement en temps réel est une source formidable pour comprendre le mode de production de ces photographies et son aspect résolument collectif.

Sacha incarne une certaine idée de la femme, de l'homme et de la mode sur près d'un demi-siècle. Et même si elle a multiplié les collaborations avec des magazines partout dans le monde, elle reste fortement associée à *Marie Claire* et les déclinaisons du titre de presse dans les kiosques. Mode, publicité et reportages, Sacha a construit une œuvre singulière faite de lumière, d'exigence et de sincérité.



Sacha

Jusqu'au 19 mai 2024 - Musée Nicéphore Niépce

Entrée libre - Toutes les infos sur www.museeniepce.com

Les Utopiks, FESTIVAL À TOUT ÂGE

Du 2 au 12 avril, l'Espace des Arts convie les spectateurs à venir partager un temps fort original, pluridisciplinaire et intergénérationnel.

Imaginez un rendez-vous qui mêlerait de la danse, du théâtre, un peu de musique, des marionnettes, une déambulation participative, quelques ateliers et même une... boum ! Ne rêvez plus, les Utopiks est un festival on ne peut plus réel. Imaginé pour les très petits comme les très grands, ce temps fort de la saison de l'Espace des Arts est chaque année un vrai moment d'effervescence artistique pour les spectateurs de 0 à 110 ans. Grâce aux formes originales proposées par des artistes plus inspirés les uns que les autres, cet événement favorise l'imaginaire, attise la curiosité et éveille les sens. Pour rendre joyeuse, réconfortante et immersive la venue de chacun, l'Espace des Arts se métamorphose. Découvrez une scénographie spécialement pensée pour l'événement et une multiplicité de petites utopies à admirer, à traverser ou à investir. Pendant un peu plus de dix jours, l'Espace des Arts devient, pour tous les publics, un lieu de tous les possibles.

*Les Utopiks - Du 2 au 12 avril - Espace des Arts
Renseignements et billetterie sur www.espace-des-arts.com*



Neige_RdL_0454 © Christophe Raynaud de Lage

CONCERTS

AU RYTHME DES ANNÉES 80...



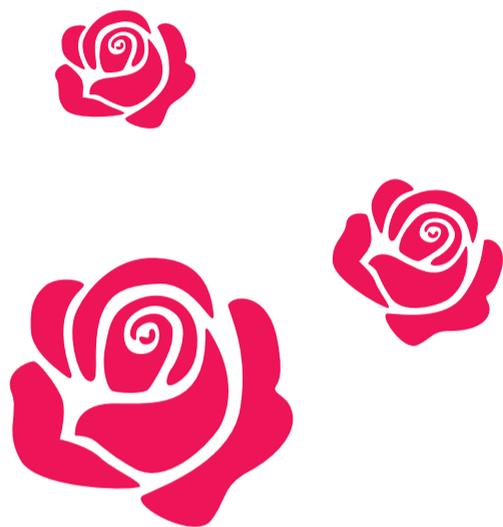
En 2023, via le dispositif de participation citoyenne baptisé « À vous d'inventer la ville », le théâtre de verdure niché entre la Maison des Vins et le parc Georges-Nouvelle a bénéficié d'une rénovation lui permettant d'accueillir de nouveaux temps forts musicaux. Dans les années 1960-1970, à l'occasion des foires expositions de Chalon, les vedettes les plus populaires de la chanson française se produisaient sur cette scène en plein air. Enrico Macias, Dave, Sheila, Annie Cordy ou Carlos, pour ne citer qu'eux, faisaient alors chanter et danser des milliers de Chalonnais.

Les 24 et 25 mai, Plastic Bertrand, Gilbert Montagné, Lio, Thierry Pastor et Jean Schultheis interpréteront leurs plus grands tubes au théâtre de verdure, formidable scène en plein air récemment réhabilitée par la Ville de Chalon.

Dans quelques semaines, quelques-unes des plus célèbres vedettes des années 1980 reprendront le flambeau de cette formidable tradition musicale à Chalon. Samedi 24 mai, le public chalonnais aura tout d'abord rendez-vous avec un quatuor survitaminé composé de Lio, Plastic Bertrand, Thierry Pastor et Jean Schultheis. Avec les interprètes de « Ça plane pour moi », « Confidence pour confidence », « Le coup de folie » ou « Les brunes comptent par pour des prunes », le théâtre de verdure se transformera en karaoké XXL. Dimanche 25 mai, Gilbert Montagné sera seul en scène pour interpréter les classiques d'un répertoire qui traverse les décennies sans prendre une ride. Au piano, accompagné des centaines de choristes d'un soir, cet artiste généreux enchaînera « The fool », « On va s'aimer », « Les sunlights des tropiques » et bien d'autres succès. Le temps d'une soirée ou même pour les deux concerts, replongez dans la folie des années 1980 et démarrons tous ensemble la nouvelle vie du théâtre de verdure chalonnais !

Fan de 80 - Vendredi 24 et samedi 25 mai - Théâtre de verdure
Plateau années 80 (vendredi 24 mai) : 26 €
Gilbert Montagné (samedi 25 mai) : 32 €
Pass deux jours : 50 €

En vente à l'office de tourisme de Chalon et sur le réseau Billetweb
Billetteries internet et grandes surfaces - réseaux Ticketmaster -
France billet - Fnac



COUREZ-LE AVEC DES FLEURS

Dans un cadre bucolique, le *Relais des Roses* vous permet d'accomplir un marathon par équipe de six coureurs.

Quel parcours plus agréable que la roseraie de la prairie Saint-Nicolas pour accomplir la distance mythique du marathon ? Incontournable du calendrier sportif chalonnais, le Relais des Roses réunira une nouvelle fois des dizaines d'équipes de coureurs le dimanche 28 avril. Au long des 42 kilomètres (et 195 mètres) de ce marathon atypique disputé en équipe, chacun des six membres du groupe effectue une boucle de 6km, les 6 derniers étant effectués à l'unisson par l'ensemble du groupe qui, pour officialiser son classement final, doit franchir la ligne d'arrivée au complet.

Relais des Roses - Dimanche 28 avril à 10h - Prairie Saint-Nicolas
Renseignements et inscriptions sur www.chalontriathlonclub.fr

Une jardinerie À CIEL OUVERT

Samedi 27 avril, les amoureux de belles plantes ont rendez-vous sur la Place aux Fleurs.

Le printemps est la saison idéale pour fleurir vos jardins, terrasses ou balcons. Pour accompagner tous les amateurs de jardinage, la Ville de Chalon et la Société d'Horticulture réunissent chaque année sur la place de l'Hôtel-de-Ville des professionnels qui proposent à la vente de nombreuses variétés de plantes, fleurs et autres semis.

Sur place, une fois vos achats effectués, le service des Espaces Verts facilitera vos plantations en mettant gratuitement à votre disposition un mélange terre-compost préparé par ses soins. Si vous le souhaitez, vous pourrez même bénéficier d'un service de rempotage, il vous suffira de vous présenter avec un contenant vide (jardinière, pot, vasque, etc.). Des charrettes seront également à votre disposition afin de permettre le transport de vos plantations jusqu'à votre véhicule.

Vous avez la main verte mais souhaitez tout de même bénéficier de conseils et astuces ? Des membres de la Société d'Horticulture, plusieurs pépiniéristes et les jardiniers de la municipalité se feront un plaisir de répondre à vos questions et de vous donner quelques astuces.

Place aux fleurs

Samedi 27 avril, de 10h à 17h - Place de l'Hôtel-de-Ville
Entrée libre





Saône

\

P A Y S A G E [s]

F R E S S O N [s]

1 7 . 0 2

1 9 . 0 5

- 2 0 2 4

sur-

Chalon-

/

musée
Nicéphore
Niépce

PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ



MAIRIE

Tél. : 03 85 90 50 50

GRAND CHALON

Tél. : 03 85 94 15 15

ALLÔ MAIRIE

Tél. : 0 8000 71 100
(Appel gratuit depuis un poste fixe)

LOISIRS

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Section adultes 03 85 90 51 50

Section Jeunesse 03 85 90 52 50

Bibliothèque des Prés Saint-Jean 03 85 97 01 79

Bibliobus 03 85 46 88 90

ESPACE PATRIMOINE → 03 85 93 15 98

ARCHIVES MUNICIPALES → 03 85 46 83 33

MUSÉE NICÉPHORE NIÉPCE → 03 85 48 41 98

MUSÉE DENON → 03 85 94 74 41

MAISON DES SENIORS → 03 85 93 85 20

MAISON DES SPORTS → 03 85 48 46 50

CHALON DANS LA RUE / L'ABATTOIR

→ 03 85 90 94 70

ÉCOLE MÉDIA ART DU GRAND CHALON

→ 03 85 48 14 11

ESPACE NAUTIQUE DU GRAND CHALON

→ 03 85 46 60 35

À CHALON TOURISME → 03 85 48 37 97

À CHALON SPECTACLES → 03 85 46 65 89

Services à la population

ÉTAT CIVIL/ÉLECTIONS

→ 03 85 90 51 90

PÔLE ADMINISTRATIF DE L'ÎLE SAINT-LAURENT

→ 03 85 94 15 15

PROPRETÉ URBAINE & PROXIMITÉ

→ 03 85 41 55 45

MAISON DE LA FAMILLE

→ 03 85 48 69 57

MÉDIATION FAMILIALE

→ 03 85 93 85 02

URBANISME/FONCIER

→ 03 58 09 20 40

POLICE MUNICIPALE

→ 03 85 42 45 75

OBJETS TROUVÉS → 03 85 42 45 79

VIE ASSOCIATIVE → 03 85 90 51 80

LOGEMENT → 03 85 90 50 44

FRANCE SERVICES

→ 03 85 97 09 72

JEUNESSE ET FAMILLE

#LAPLACE

→ 03 85 48 05 12

KIOSQUE MULTIMÉDIA

→ 03 85 42 56 60

MAISONS DE QUARTIER

Aubépins

→ 03 85 46 61 27

Charreaux

→ 03 85 46 26 34

Prés Saint-Jean

→ 03 85 97 09 70

Plateau - Stade - Clairs Logis

→ 03 85 46 62 05

Centre

→ 03 58 77 10 31

ENVIRONNEMENT SANTÉ

ESPACE SANTÉ PRÉVENTION

→ 03 85 46 14 57

DÉCHÈTERIE DE CHALON

→ 03 85 43 37 65

ECO CUISINE

OFFRE LIMITÉE !

LA POSE OFFERTE*

RUE THOMAS DUMOREY
(À PROXIMITÉ DU CENTRE COMMERCIAL CARREFOUR)

CHALON-SUR-SAÔNE



Audition Labat

- Spécialiste de l'appareillage auditif -

Aides auditives

depuis 1962

32 place de Beaune
CHALON-SUR-SAÔNE

Tel. 03 85 48 05 23
www.audition-labat.fr



allo MAIRIE

0 8000 71100

(Appel gratuit depuis un poste fixe ou un mobile)



Retrouvez l'ensemble des activités de votre ville dans

L'IMMANQUABLE À CHALON-SUR-SAÔNE

Culture × Sport × Loisirs × Solidarité

Mensuel gratuit, à découvrir dans les lieux publics et sur chalon.fr



Intermarché

HYPER

CHALON-SUR-SAÔNE

C.C. La Thalie

Du lundi au samedi de 8h30 à 20h
Le dimanche de 8h30 à 12h30



Drive



Gaz



Station service



Retrait colis



Photos d'identité

ITM Alimentaire International - RCS Paris 341192277 - SAS au capital de 149 184 € - Siège social : 24, rue Auguste Chabrières 75737 Paris Cedex 15 - Annonceur : SAS GREECE 12 SIREN : 978 140 75 Inscrite au R.C.S BOURG-EN-BRESSE - Conception : ARISTID Service - ITML5-0682.

FESTIVAL • 2 > 12 AVRIL 2024

LES UTOPIKS

SPECTACLES / CONCERTS / BAL / ATELIERS / DÉAMBULATION • DE 0 À 110 ANS

ESPACE DES ARTS
Scène nationale Chalon-sur-Saône

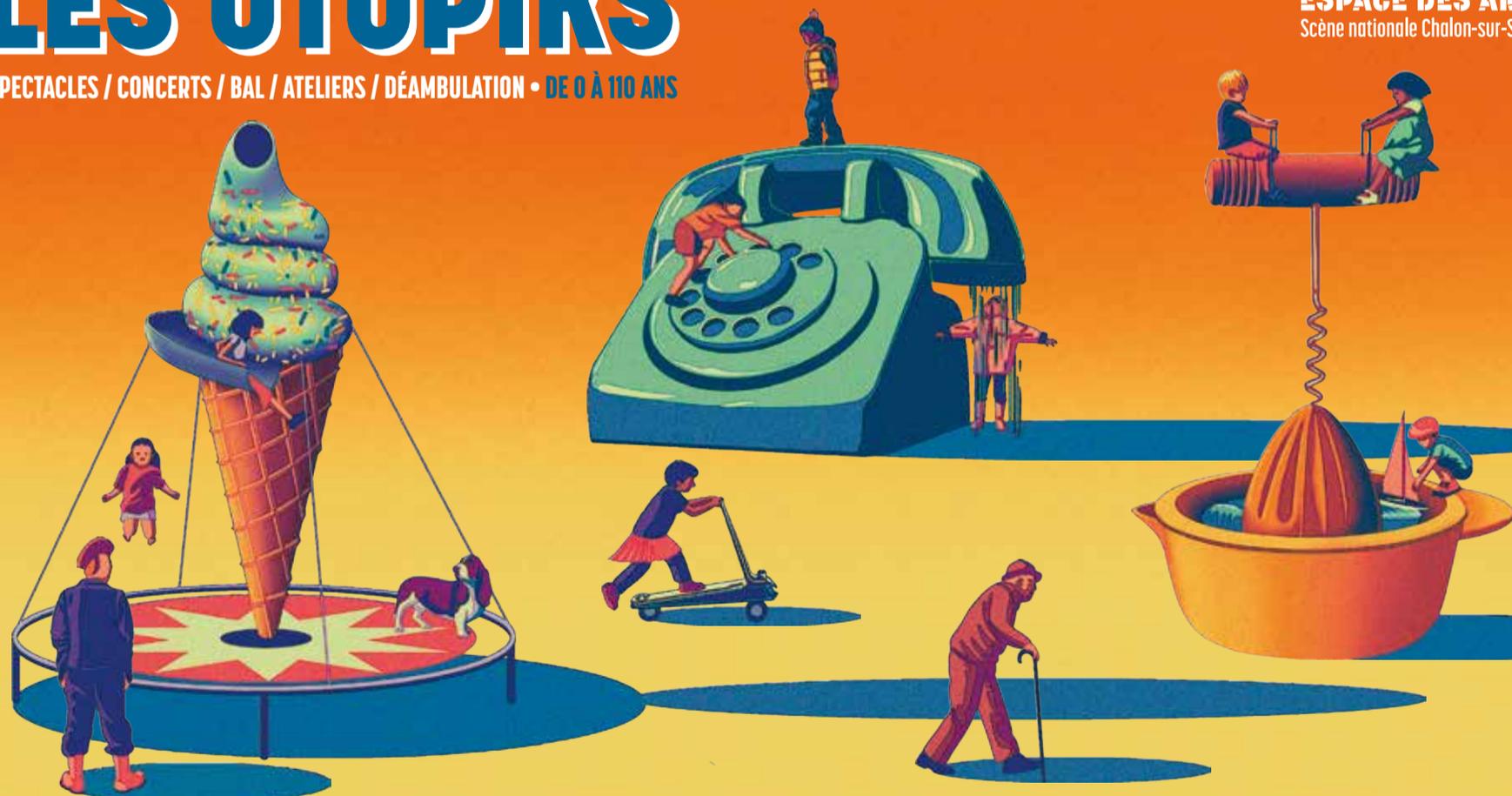


Illustration © Thomas Hayman / Kibind Agency

ESPACE-DES-ARTS.COM | @ f in



RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ

MINISTÈRE
DE LA CULTURE

GrandChalon

3 bourgogne
franche-comté

diversions

sparse

Spectacles
à la carte

LE JOURNAL

Info
Chalon

LE GRAND CHALON

RCF

Solimut
Mutuelle
de France